

12 **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

21 Numéro de dépôt: 83400430.1

51 Int. Cl.³: **B 07 B 1/02**
B 07 B 1/06, B 07 B 1/46

22 Date de dépôt: 02.03.83

30 **Priorité: 03.03.82 FR 8203518**

43 **Date de publication de la demande:**
07.09.83 Bulletin 83/36

84 **Etats contractants désignés:**
AT BE CH DE GB IT LI LU NL SE

71 **Demandeur: Etablissements Cassi Société**
Anonyme dite:
Gemeaux
F-21120 Is-sur-Tille(FR)

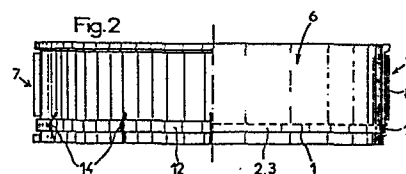
72 **Inventeur: Beyneix, Christian**
6, rue Anatole France
F-21120 Is-sur-Tille(FR)

74 **Mandataire: Bruder, Michel**
Cabinet Michel Bruder 10, rue de la Pépinière
F-75008 Paris(FR)

54 **Tamis de maçon.**

57 Un tamis de maçon comporte une toile de tamisage transversale maintenue dans une monture périphérique cylindrique présentant une gorge annulaire (12) dans laquelle est logé le bord (2,3) de la toile de tamisage (1).

Pour réduire l'encombrement pendant le stockage et le transport la monture du tamis est constituée de deux demi-coquilles identiques (5,6) enroulées chacune suivant un demi-cercle et assemblées entre elles au moyen de dispositifs de fermeture (7) assurant la liaison des bords transversaux en regard des deux demi-coquilles (5,6) et coopérant entre eux pour assembler la monture cylindrique, les deux demi-coquilles (5,6) pouvant s'emboîter les unes dans les autres pendant le stockage et le transport.



La présente invention concerne un tamis de maçon comportant une toile de tamisage transversale maintenue dans une monture périphérique cylindrique présentant une gorge annulaire dans laquelle est logé le bord de la toile de tamisage .

On connaît déjà, ainsi qu'il est décrit dans le modèle d'utilité allemand 1 897 241, un tamis de maçon comportant une monture périphérique cylindrique d'une seule pièce, en matière rigide telle que bois, métal, ou matière plastique, laquelle est fendue et pourvue d'un dispositif de fermeture permettant de serrer la monture cylindrique d'une seule pièce autour du bord de la toile de tamisage transversale. Un tel tamis, s'il permet de changer la toile de tamisage relativement aisément, n'en présente pas moins l'inconvénient d'avoir un encombrement très important qui se traduit, d'une part, par un coût de transport très élevé et, d'autre part par un volume très important qui doit être prévu pour son stockage. En outre, du fait que ces tamis sont transportés sans être emballés, ils subissent très souvent des dommages au cours d'un transport.

La présente invention vise à remédier essentiellement à ces inconvénients en procurant un tamis de maçon de conception particulièrement simple et pouvant être stocké sous un faible volume.

A cet effet, ce tamis de maçon comportant une toile de tamisage transversale maintenue dans une monture périphérique cylindrique présentant une gorge annulaire dans laquelle est logé le bord de la toile de tamisage, est caractérisé en ce que sa monture est constituée de deux demi-coquilles identiques enroulées chacune suivant un demi-cercle et assemblées entre elles au moyen de dispositifs de fermeture assurant la liaison des bords transversaux en regard des deux demi-coquilles et coopérant entre eux pour assembler la monture cylindrique.

Le tamis de maçon suivant l'invention offre l'avantage que les deux demi-coquilles constituant ensemble la monture peuvent être emboîtées les unes dans les autres si elles sont réalisées en une matière plastique rigide, ou

encore elles peuvent être conditionnées à plat, ce qui permet de réduire le volume nécessaire pour son stockage d'environ 83%. Ce conditionnement réduit, ainsi que le faible encombrement, permettent d'effectuer des expéditions à
5 longues et même très longues distances, dans de bonnes conditions de coût et de sécurité. En effet, les divers éléments constitutifs du tamis (monture et toile métallique) peuvent être conditionnés dans des emballages en carton les protégeant contre tous dommages.

10 On décrira ci-après, à titre d'exemple non limitatif, une forme d'exécution de la présente invention, en référence au dessin annexé sur lequel :

La figure 1 est une vue en plan, avec arrachement partiel, d'une forme d'exécution d'un tamis de maçon dont la
15 monture est constituée de deux demi-coquilles en matière plastique souple ;

La figure 2 est une vue moitié en élévation et moitié en coupe axiale du tamis de la figure 1 ;

20 la figure 3 est une vue en coupe diamétrale partielle dans le plan de joint des deux demi-coquilles ;

la figure 4 est une vue en coupe diamétrale partielle illustrant une variante de réalisation ;

25 la figure 5 est une vue en coupe transversale partielle, à plus grande échelle, d'un dispositif de fermeture des deux demi-coquilles ;

La figure 6 est une vue en élévation d'un gousset de renfort ;

la figure 7 est une vue en coupe longitudinale partielle faite suivant la ligne VII-VII de la figure 6.

30 le tamis de maçon suivant l'invention qui est représenté sur le dessin, comporte une toile de tamisage métallique circulaire 1 dont le bord est tendu sur un cercle périphérique. le cercle périphérique peut être constitué en fait de deux cercles concentriques en fer plat 2 et 3 entre
35 lesquels est pincé le bord de la toile 1, comme il est représenté sur la figure 3 ou bien encore par un cercle unique 4 (figure 4) en fil métallique d'une section de 4mm par exemple. Dans ce dernier cas, le blocage de la toile de tamisage

sur le cercle est assuré par un feuillard serti sur la toile métallique 1 elle-même enroulée sur le cercle 4.

Cette toile de tamisage métallique 1 est maintenue dans une monture périphérique cylindrique qui, suivant l'invention, est constituée de deux demi-coquilles identiques 5, 6 enroulées chacune suivant un demi-cercle. Chacune des demi-coquilles 5, 6 peut être constituée par un morceau de bande de matière plastique souple injectée à plat et qui est ensuite incurvée suivant un demi-cercle. De préférence chaque
10 demi-coquille 5, 6 est moulée dans une matière plastique rigide et présente une section droite en demi-cercle. Chaque morceau de bande a une forme rectangulaire et a, par exemple, une longueur de 628 mm et une largeur de 120 mm.

Les deux demi-coquilles 5, 6 sont assemblées entre
15 elles, pour constituer la monture cylindrique, grâce à des dispositifs de fermeture 7 assurant la liaison des bords transversaux en regard des deux demi-coquilles 5, 6. Chaque dispositif de fermeture est avantageusement constitué par deux éléments mâle et femelle, prévus respectivement aux
20 deux extrémités opposées de chaque demi-coquille 5, 6, s'emboîtant l'un dans l'autre et restant emboîtés par verrouillage élastique. On voit par exemple sur la figure 5 que la demi-coquille 5 présente, le long de son bord transversal, une languette 8 en saillie vers l'extérieur et que l'autre
25 demi-coquille 6 présente, le long de son bord transversal en regard, une gorge 9 ménagée dans une surépaisseur 10. La languette 8 est engagée dans la gorge 9 et retenue dans celle-ci par une partie de la surépaisseur 10 formant un crochet élastique 11. Tous les éléments constitutifs du
30 dispositif de verrouillage viennent avantageusement de moulage avec le restant des deux demi-coquilles 5 et 6.

Pour recevoir le bord de la toile de tamisage 1, chaque demi-coquille 5, 6, présente, à une distance appropriée de l'un de ses bords longitudinaux, une gorge longitudinale 12 à section droite rectangulaire (figure 3), ou 13 à
35 section droite semi-circulaire (figure 4). La forme de cette gorge est évidemment adaptée à celle du cercle bordant la toile de tamisage 1.

Lors du montage du tamis suivant l'invention, les deux demi-coquilles 5 et 6 sont appliquées autour de la toile de tamisage 1 de façon que le bord circulaire de celle-ci vienne se loger dans la gorge 12 ou 13 des deux demi-coquilles 5 et 6. l'assemblage est terminé par un verrouillage élastiques des dispositifs de fermeture 7.

Pour renforcer la monture, on peut prévoir sur la face externe des deux demi-coquilles 5, 6 à l'endroit des gorges 12, 13, des goussets longitudinaux 14 venant également de moulage.

REVENDEICATIONS

1.- Tamis de maçon comportant une toile de tamisage transversale maintenue dans une monture périphérique cylindrique présentant une gorge annulaire (12) dans laquelle est logé le bord (2,3) de la toile de tamisage (1), caracté-
5 risé en ce que sa monture est constituée de deux demi-coquilles identiques (5,6) enroulées chacune suivant un demi-cercle et assemblées entre elles au moyen de dispositifs de fermeture (7) assurant la liaison des bords transversaux en regard des deux demi-coquilles (5,6) et coopérant entre eux
10 pour assembler la monture cylindrique.

2.- Tamis de maçon suivant la revendication 1, caractérisé en ce que le bord de la toile de tamisage circulaire (1) est tendu et pincé entre deux cercles concentriques en fer plat (2,3) et la gorge (12) du morceau de bande
15 de matière plastique présente une section droite rectangulaire.

3.- Tamis de maçon suivant l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que chaque dispositif de fermeture (7) est du type à verrouillage élas-
20 tique et comporte deux éléments mâle et femelle (8,9) prévus respectivement aux extrémités opposées du morceau de bande, s'emboîtant l'un dans l'autre après formation de la monture cylindrique et restant emboîtés par verrouillage élastique.

4.- Tamis de maçon suivant la revendication 3,
25 caractérisé en ce que le morceau de bande de matière plastique présente, le long d'un de ses bords transversaux une languette (8) en saillie vers l'extérieur et, le long de son autre bord transversal, une gorge (9) ménagée dans une surépaisseur (10), la languette (8) venant s'engager dans la
30 gorge (9) et étant retenue dans celle-ci par une partie de 5 la surépaisseur (10) formant un crochet élastique (11).

5.- Tamis de maçon suivant l'une quelconque des revendications précédentes caractérisé en ce que des goussets longitudinaux (14) venant de moulage sont prévus sur la face externe du morceau de bande élastique, à l'endroit de la gorge (12,13).

1/2

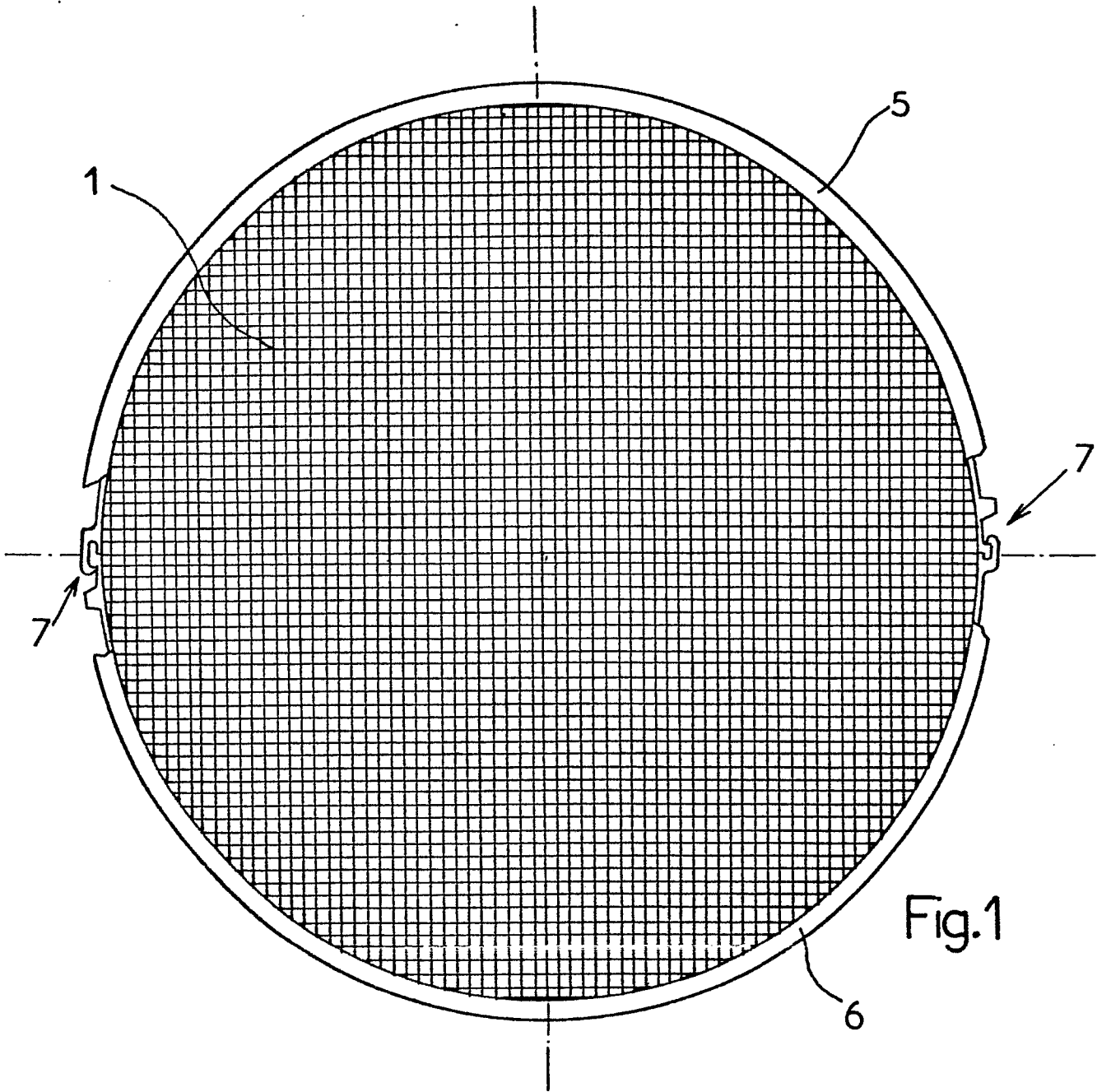


Fig. 1

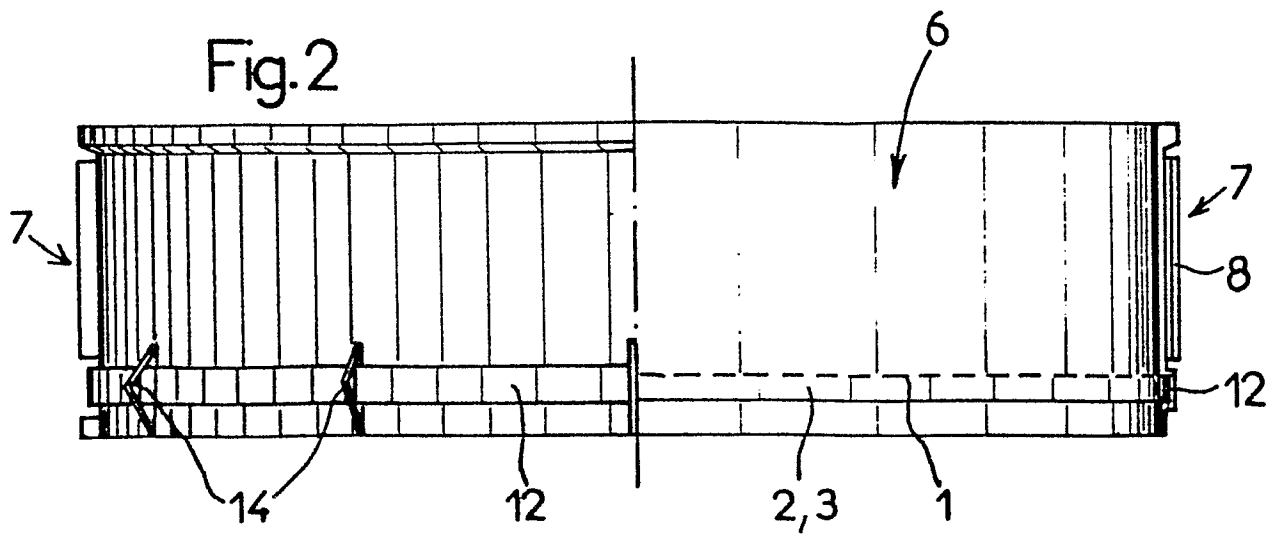
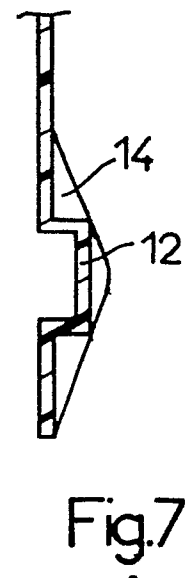
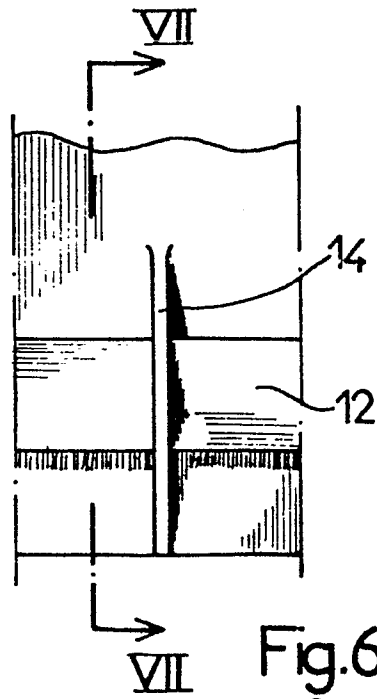
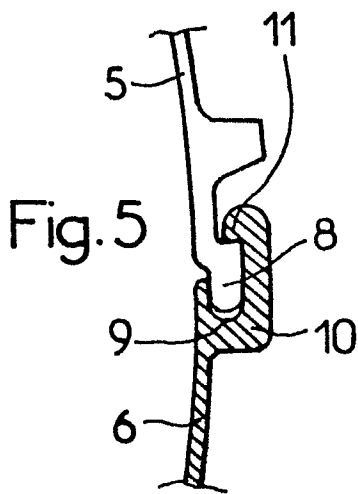
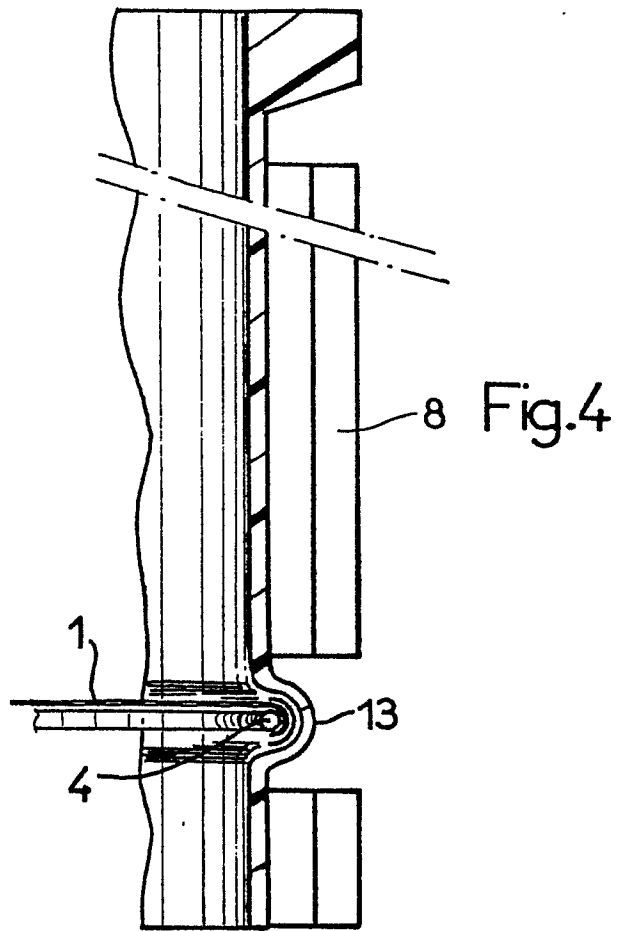
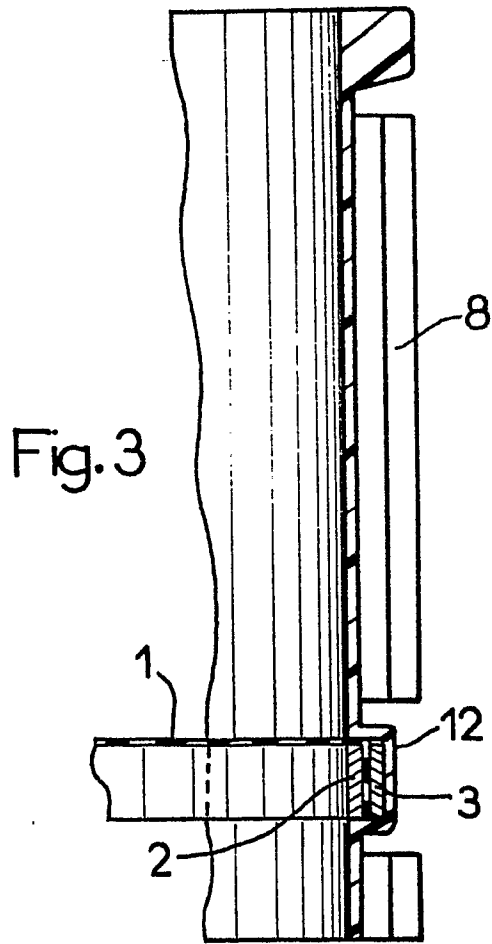


Fig. 2





DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. ³)
Y,D	DE-U-1 897 241 (A.ESSLINGER) *En entier*	1	B 07 B 1/02 B 07 B 1/06 B 07 B 1/46
Y	GB-A- 822 309 (WALTER CLARE) *Page 1, lignes 45-70; figure 1-4*	1	
A	CH-A- 286 474 (R.SILIPRANDI) *En entier*	1	
A	DE-C- 870 741 (G.HITSCHLER O.H.G.) *En entier*	1	
A	CH-A- 207 477 (U.SCHLAEPFER) *Page 1, colonne de gauche, ligne 20 - colonne de droite, ligne 13; figures 1-3*	2	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. ³)
			B 07 B B 28 C A 47 J
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 10-06-1983	Examineur LAVAL J.C.A
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES			
X : particulièrement pertinent à lui seul		T : théorie ou principe à la base de l'invention	
Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie		E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date	
A : arrière-plan technologique		D : cité dans la demande	
O : divulgation non-écrite		L : cité pour d'autres raisons	
P : document intercalaire			
& : membre de la même famille, document correspondant			